



INFO FAPT C.S.E.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
CGT FAPT AVEYRON
50 Rue Raynal
12000 RODEZ

@ fapt@cgt12.fr
☎ 05.65.68.39.44
📞 06.07.67.14.83
📞 06.83.07.73.82

Les postiers ont peu de temps pour s'approprier les nouvelles Instances Représentatives du Personnel voulues par le gouvernement à la suite des ordonnances Macron de 2017.

Un chamboulement majeur pour chacun d'entre nous, puisque tout ce que les postiers ont connu depuis leur entrée à La Poste en termes de dialogue social, représentation syndicale et activité sociale et culturelle vont évoluer pour être à l'identique des entreprises privées .

SUPPRESSION DES CHSCT :

La disparition des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail met en péril notre capacité à assurer des conditions de travail sûres et saines.

PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS :

Cette mesure peut créer une barrière entre les élus et les réalités vécues par les postiers au quotidien.

DIMINUTION DRASTIQUE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL :

Moins de représentants en proximité signifie moins de voix pour défendre nos droits au quotidien.

COMBATIFS
SÉRIEUX
ENGAGÉS

ELOIGNEMENT DES INSTANCES :

La gestion à distance risque de détériorer le dialogue social et de rendre plus difficile la résolution des problèmes locaux.

DIMINUTION OU SUPPRESSION DE LA NÉGOCIATION LOCALE :

Nos capacités à négocier localement, à prendre en compte nos spécificités, sont menacées.

GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES PAR LES ÉLUS :

Cette responsabilité supplémentaire peut surcharger nos représentants et impacter la qualité de leur action.



CHANGEMENTS DANS NOTRE MODE DE VOTE :

La création de collèges selon notre grade et l'extension des périmètres des instances sur de vastes zones géographique.

Face à ces changements, nous devons rester unis et mobilisés.

Ensemble, nous pouvons défendre nos droits, préserver nos conquises et garantir une représentation juste et équitable !



**En toi le pouvoir tu as
En octobre CGT tu voteras**

Les postiers ont peu de temps pour s'approprier les nouvelles Instances Représentatives du Personnel voulues par le gouvernement à la suite des ordonnances Macron de 2017.

Nous devons être conscients des changements qui se profilent à l'horizon. La mise en place du Comité Social et Economique (CSE) risque de **bouleverser nos conquits sociaux et culturels**, ainsi que la manière dont nous accédons aux avantages liés au travail.

Le CSE signifie la fin des prestations desservi par le portail malin tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Une des conséquences les plus préoccupantes des nouvelles l'IRP est la **remise en question de l'équité des offres**. Les prestations proposées à l'ensemble des postiers, dont nous bénéficions seront désormais calculés en fonction des Comités Sociaux et Économiques d'Établissement (CSE-E), auquel nous appartiendrons. Cela signifie que les travailleurs de La Poste n'auront plus automatiquement les mêmes avantages, même s'ils travaillent sur le même territoire.

Il est crucial de rester vigilants et mobilisés face à ces changements imminents.

Ensemble, en votant pour une représentation syndicale forte et en participant activement aux décisions de l'IRP, nous pourrons défendre nos conquits sociaux et culturels.

Restons unis pour un avenir meilleur !

COMBATIFS
SERIEUX
ENGAGES

Notre voix collective est notre meilleure arme !!

Devient l'acteur majeur dans la défense de nos intérêts.

Voter CGT, c'est voter pour un avenir solidaire et équitable.



Rassemblez, luttiez, négociez